SYDÉGO!

NOUVEAU SERVICE

BORNES DE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Dossier de presse
Novembre 2018

DEPLOIEMENT DU SERVICE PUBLIC DE RECHARGE ÉLECTRIQUE EN LOIRE-ATLANTIQUE

territoire d'énergie LOIRE ATLANTIQUE - SYDELA

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

SOMMAIRE

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

Bornes électriques en Loire-Atlantique - Rappel du projet et de ses enjeux P 03
- Un service porté par le SYDELA
- Les solutions de recharge
- Le schéma de déploiement départemental
- Les 2 bornes SYDEGO

Bilan du service SYDEGO, à fin mai 2018 P 09
- 137 bornes mises en service
- Evolution de l'utilisation du service
- Déploiement des bornes

Le marché des voitures électriques P 13
Evolution des immatriculations en France
La Région des Pays de la Loire en bon ordre de marche
- 127 000 véhicules électriques en circulation en France à fin 2017
- En région Pays de la Loire + 13,2 %
- Des freins à lever

Evolution du service SYDEGO, pour répondre à ces enjeux ! P 17
- 1.Renforcement du nombre de bornes à charge rapide
- 2.Vers un plus grand confort d'accès
- 3.Développement de l'intéropérabilité des réseaux

SYDÉGO!, comment ça marche ? P 21
- Un service simple et rapide
- Tarification 2018
- Actions de sensibilisation des communes

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

Bornes électriques en Loire-Atlantique

Rappel du projet et de ses enjeux

territoire d'énergie LOIRE ATLANTIQUE - SYDELA

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Un service porté par le SYDELA

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

- Le SYDELA (Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique) lance officiellement le 22 septembre 2016, à Vieillevigne, SYDÉGO, le service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides.
- Le SYDELA assure, pour le compte des collectivités adhérentes, entre autres la distribution publique d'énergie électrique, ainsi que la maîtrise d'ouvrage des réseaux. Il les accompagne également dans la mutation énergétique de ce siècle, caractérisée par le développement des énergies renouvelables et la transition vers les mobilités durables.
- Face à ces enjeux qui visent à réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre, et les rejets en CO_2, le SYDELA porte, depuis 2014, le projet de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), dans le cadre d'un service public à l'échelle départementale.

Dates clés du projet

- **Mars 2014**, début des études préalables
- **Juin 2014,** consolidation des études de déploiement par le SYDELA
- **Octobre 2015,** adoption du plan du schéma de déploiement
- **Juin 2016**, choix du prestataire en charge de la réalisation technique du réseau : ENGIE Ineo
- **Juillet 2016,** lancement des travaux
- **Septembre 2016**, inauguration et mise en service de la 1re borne, à Vieillevigne
- **Janvier 2018, passage à la tarification unique régionale** (coût à la minute)

Enjeux du déploiement des bornes sur le département

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité
- Accompagner les communes dans le déploiement du réseau
- Garantir à l'ensemble des habitants de Loire-Atlantique un accès équitable au service de recharge
- Rassurer l'usager ou le futur usager de véhicule électrique contre la peur d'une autonomie insuffisante

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Les solutions de recharge

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

- **Des besoins de recharges complémentaires**

	Domicile/travail	Centre-bourg / centre-ville	Axe routier
Durée pour recharger 100km	3-10 heures 3-7 kW	1-3 heures 22 kW	20 min 43-50 kW
	80 à 90% des besoins de recharges	Bornes normales	Bornes rapides

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Le schéma de déploiement départemental

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

142 communes concernées par le dispositif en Loire-Atlantique

190 bornes de recharge (dont 18 rapides) seront installées d'ici fin 2018

Près de 2 millions d'euros d'investissement avec cofinancement de l'ADEME, et de la Région des Pays de la Loire (pour les bornes rapide).

Critères d'implantation

- **Une borne à moins de 20 km, en tout point** du réseau routier
- **Un maillage sur l'ensemble du territoire** qui prend en compte la proximité de certaines communes les unes par rapport aux autres, et la densité de leur population

  1 500 à 5 000 habitants : 1 borne

  Plus de 5 000 : 2 bornes

- **172 bornes de recharge normale seront prioritairement implantées en centre bourg** sur des parkings existants, au plus près des commerces.
  - 1 h pour faire une charge*

- **18 bornes de recharge rapide seront implantées à proximité des nœuds routiers** ou sur les grands axes.
  - 20 à 30 minutes pour faire une charge*

*selon le type de véhicule

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Cartographie du déploiement

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

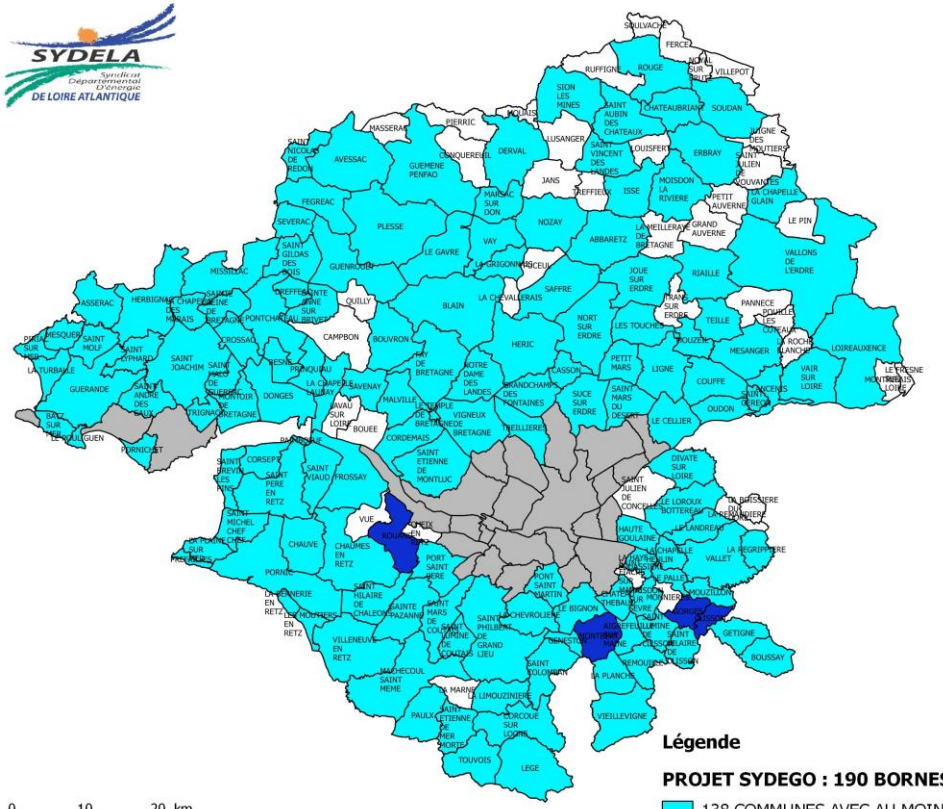

Sources : INSEE 2018 - Réalisation SYDELA, août 2018

Légende

PROJET SYDEGO : 190 BORNES POUR 142 COMMUNES

- 138 COMMUNES AVEC AU MOINS 1 BORNE EN SERVICE LE 01/08/18
- 4 COMMUNES AVEC AU MOINS 1 BORNE EN SERVICE D'ICI LA FIN 2018
- NON ADHERENT AU SYDELA

Les 2 bornes SYDEGO

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

EN CENTRE BOURG

BORNE NORMALE

3,70 €/h

Plafond à 11 €
Soit
0.0617 €/min

- Se recharger **lors d'un stationnement**
- 2 points de charge :
  - Type 2 (18kW): **recharge de 100km en 1H**
  - domestique E/F : répondre à l'ensemble des besoins du véhicule d'ancienne génération, ou autres moyens de transport (ex : scooter) – Recharge **complète en 6 à 8 heures**
- 165 mises en services début septembre et **172 bornes à terme**

A PROXIMITÉ DES VOIES RAPIDES

BORNE RAPIDE

3,75 €/20mn

Plafond à 20 €
Soit
0.1875 €/min

- Se recharger **lors d'un trajet : 100km en 20mn**
- Trois socles de prises : Combo 2, CHAdeMO et type 2
- 5 mises en services début septembre et **18 bornes à terme**

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

SYDÉGO!

Les bornes de recharge électrique du SYDELA

Bilan du service SYDEGO
À fin août 2018

territoire d'énergie LOIRE ATLANTIQUE - SYDELA

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

137 bornes mises en service

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

Depuis son lancement en septembre 2016, le déploiement des bornes sur le département a pris son rythme de croisière, avec une forte accélération à partir de Mars 2017

- **Mars 2017 : 20 bornes en service**
- **Mai 2017 : 63 bornes installées, dont 36 mises en service**
- **Juillet 2017 : 100 bornes installées, dont 80 mises en service**
- **Septembre 2017 : 94 bornes mises en service**
- **Novembre 2017 : 104 bornes mises en service**
- **Mai 2018 : 137 bornes mises en service. 31 bornes en cours de finalisation**
- **Septembre 2018 : 170 bornes mises en service, dont 5 rapides**

Chiffres clés au 30 octobre 2018

2 243
recharges effectuées sur le Réseau SYDEGO depuis le lancement du service en octobre 2016 (voir graphique page suivante).

164
Adhérents au service
dont 19 collectivités

4
charges par jour en moyenne

1h20
Durée moyenne de recharge, effectuée généralement entre 12h et 14h

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Evolution de l'utilisation du service

Répartition des recharges par mois et par compte

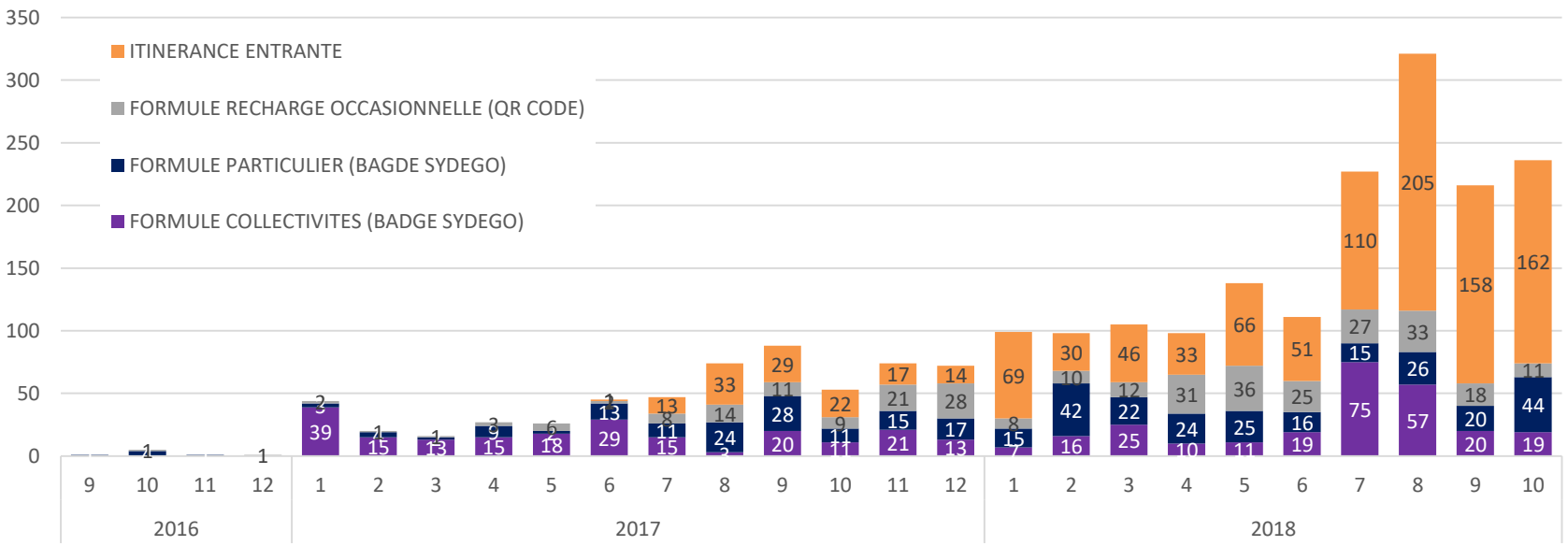

Détails			
Collectivité	Collectivité abonnée au service SYDEGO (avec service de facture mensuelle)		
Particulier / Formule Particulier et Entreprise	Abonné SYDEGO		
Particulier / Recharge occasionnelle	Non Abonné SYDEGO qui se recharge via le smartphone ou via le centre d'appel		
Itinérance entrante	Utilisateur avec un badge compatible (ex. KiWhiPass, ChargeMap, ZE Pass, NewMotionBV…)		

Déploiement des bornes

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

- BORNE ACCÉLÉRÉE
- BORNE RAPIDE
- BORNE DISPONIBLE
- UN POINT DE CHARGE RESTE DISPONIBLE
- BORNE INDISPONIBLE
- BORNE EN MAINTENANCE
- BORNE PROCHAINEMENT DISPONIBLE

Carte des stations de recharge

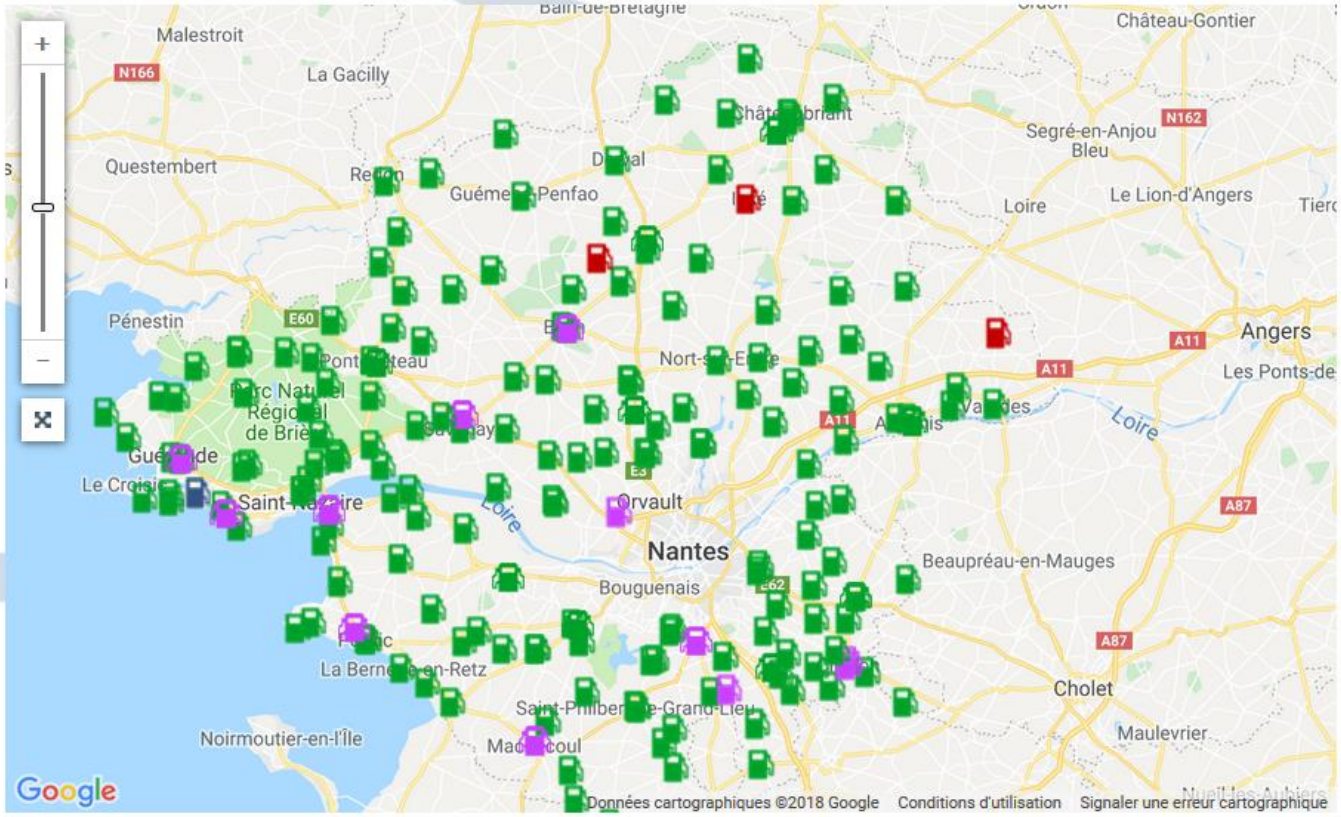

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

Le marché des voitures électriques

Evolution des immatriculations en France
La Région des Pays de la Loire en bon ordre de marche

territoire d'énergie LOIRE ATLANTIQUE - SYDELA

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

127 000 véhicules électriques en circulation en France, à fin 2017

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

- À l'horizon 2020, l'Avere-France (Association pour le développement de la mobilité électrique), espère qu'il y aura plus de 350.000 véhicules électriques en circulation.
  - «La mobilité électrique n'est qu'au début de sa croissance», d'après Joseph Beretta, président de l'Avere-France. «L'accompagnement des pouvoirs publics est une condition essentielle» pour «poursuivre la conversion d'une partie du parc automobile français vers l'électrique» estime-t-il.

- A fin décembre 2017, la France comptait en circulation, 127.000 véhicules électriques et 25.000 voitures hybride rechargeables.

- Hausse de 13% des immatriculations de véhicules électriques par rapport à 2016.

  Les ventes de voitures particulières neuves (tout carburant confondu) ont dépassé 2,11 millions d'immatriculations.

  Le marché de l'électrique représente ainsi un peu plus de 1,2% des immatriculations de véhicules neufs en 2017, précise l'Avere.

  Selon l'Avere France :

  30.921 véhicules électriques (*particuliers et commerciales) ont été immatriculés en 2017, ce qui représente une **hausse de 13% par rapport à l'année 2016 (**baromètre publié mardi 9 janvier).

  Cette hausse est néanmoins moins importante que celle de 26%, relevée entre 2015 et 2016.

  * dont 24 904 de voitures de particuliers

Selon l'automobile propre, sur les 4 premiers mois de l'année 2018, on comptait 9 156 voitures électriques particulières neuves immatriculées.

Evolution des immatriculations de voitures électriques des particuliers entre 2011 et 2018

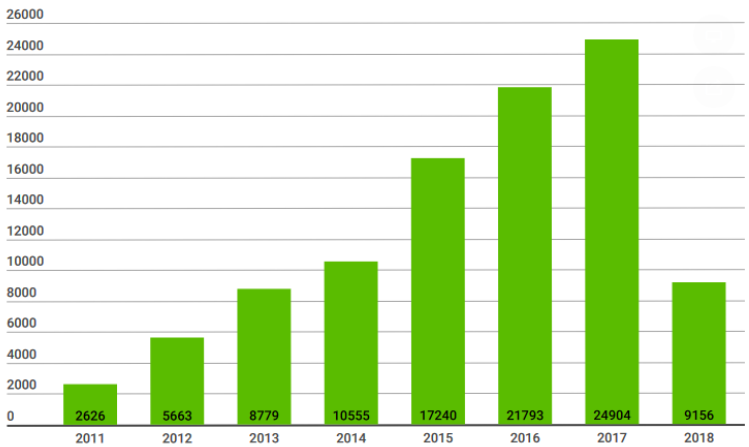

Source « L'automobile propre ». Mai 2018
http://www.automobile-propre.com/dossiers/voitures-electriques/chiffres-vente-immatriculations-france/

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

En région Pays de la Loire : + 13,2%

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

- Sur les douze derniers mois 2017, les ventes de voitures neuves électriques ont progressé de 9,4 % dans la région et de 5,6 % dans l'Hexagone.

  Les ventes de voitures particulières et commerciales, en hausse de 13 %, ont représenté 61 % des immatriculations du mois d'avril

  - **7 630 voitures électriques particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans les Pays de la Loire, soit une augmentation de 13,2 % par rapport à avril 2017,** supérieure à celle observée en France métropolitaine (+ 9,1 %).

- En avril 2018

  - le marché a été principalement soutenu par les personnes physiques (particuliers et entreprises individuelles) dont les achats de voitures neuves ont augmenté de 20,4 % par rapport à avril 2017 (du jamais vu depuis décembre 2013). Les acquisitions d'automobiles par les personnes morales (État, collectivités territoriales, établissements publics, sociétés, associations, ...) ont été nettement moins vigoureuses (+ 2,9 %).

  - Les évolutions par rapport à avril 2017 ont été marquées par la poursuite du déclin des modèles roulant au gazole (– 7 %). Les acquisitions de motorisations essence (+ 25 %), hybrides (+ 97 %) et électriques (+ 26 %) ont été vigoureuses.

(Source « OBSERVATION ET STATISTIQUES I N° 565 I Mai 2018 I DREAL PAYS DE LA LOIRE)

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Des freins à lever

- Les freins qu'il reste à lever : prix élevé, autonomie encore limitée et manque de bornes de recharge gênent l'essor des véhicules électriques.
  - Seulement 20% des Français possèdent une borne à côté de chez eux.
  - Il y en a à peine 15.000 dans l'Hexagone.
  - D'où la volonté du gouvernement de mettre le pied sur l'accélérateur avec l'installation d'un million de bornes d'ici à 2020.
  - Autre gros bémol : le temps de recharge des véhicules électriques, entre 30 minutes et 8 heures.

Selon Statista, les critères incitateurs sont

72% un coût d'achat plus abordable

72% une autonomie supérieure à 300 km

62% une plus grande proximité des bornes de recharge

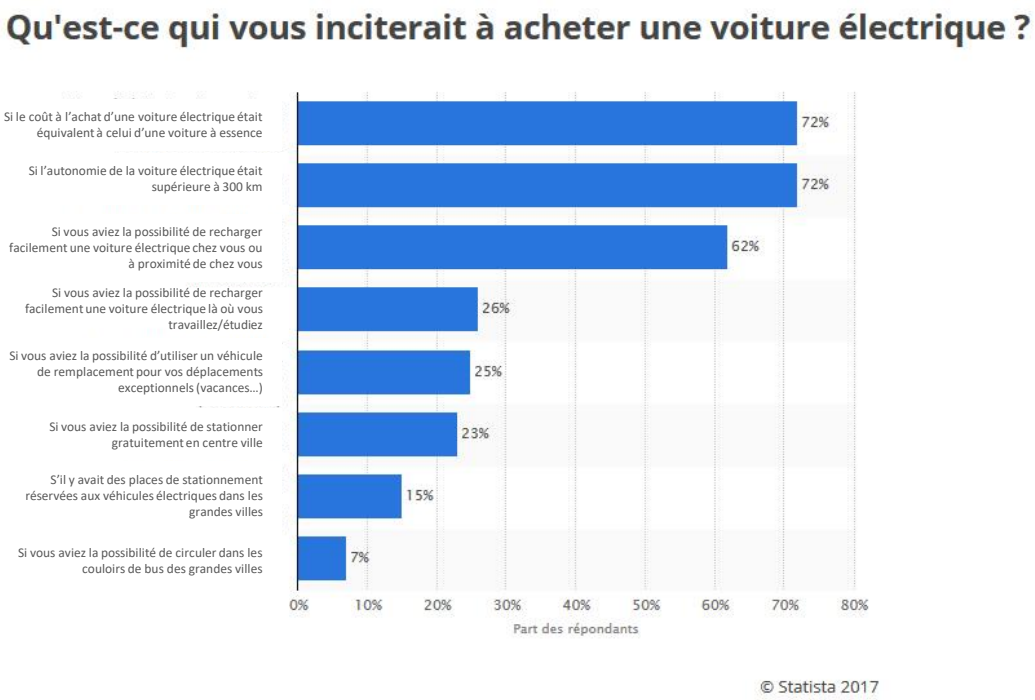

https://fr.statista.com/statistiques/616734/incitations-achat-voitures-electriques-france/

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

Evolution du service SYDEGO

pour répondre à ces enjeux

territoire d'énergie LOIRE ATLANTIQUE - SYDELA

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

1. Renforcement du nombre de bornes à charge rapide

- **La Région des Pays de la Loire souhaite devenir la 1ère région de France de la mobilité durable. Une volonté qui se caractérise par notamment la mise en place d'un plan régional de déploiement de bornes à recharge rapide, dans lequel s'est inscrit le SYDELA.**

La mobilité électrique fait particulièrement sens en région Pays de la Loire, du fait de la prédominance des trajets en véhicules individuels et des distances parcourues au quotidien.

Réalisé en partenariat avec la Région Pays de la Loire et le pôle Energie Pays de la Loire (constitué des 4 syndicats départementaux d'énergie et du conseil départemental de la Sarthe), ce projet permettra un maillage régional concerté et cohérent.

Le schéma de déploiement initial du SYDELA prévoyait la mise en service de 12 bornes à charge rapide. Dans le cadre du plan régional, ce nombre passera à 20.

Le déploiement de bornes rapides a pour but de compléter l'offre de service aux automobilistes tout en répondant à l'évolution technologique des véhicules électriques.

Délivrant une puissance de 50 kW, les bornes rapides sont 2 fois plus puissantes que les bornes normales accélérées. Le temps de charge du véhicule est donc réduit.

Ces bornes rapides seront installées à proximité des grands axes. L'objectif est double, réduire les contraintes liées aux temps de charge du véhicule sur de longs trajets tout en complétant l'offre de service de recharge.

Les véhicules équipés d'une batterie de 22 kWh pourront retrouver 100 km d'autonomie en près de 20 minutes.

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

2. Vers un plus grand confort d'accès aux bornes SYDEGO

- **Les abonnés au service SYDEGO! peuvent désormais réserver un point de charge 2 heures à l'avance, via www.sydego.fr**

Les étapes :

- 1/ Se connecter à son espace personnel sur le site : www.sydego.fr
- 2/ Sélectionner une borne sur la carte dans l'onglet « Le réseau »
- 3/ Cliquer sur le bouton « réserver un point de charge »
- 4/ Sélectionner la prise souhaitée et l'heure
- 5/ Valider son choix : « demande de réservation »
- 6/ Actualiser la page : passer de « attente de confirmation » à « confirmé ». Un mail de confirmation est envoyé à l'usager
- 7/ Une fois sur site, l'usager peut se charger avec son badge

Au niveau de la borne

- La LED du point de charge devient alors bleu fixe : la borne est réservée.
- Si le conducteur qui a réservé n'arrive pas à l'heure, la réservation est annulée, sans surcoût pour l'utilisateur.

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

3. Développement de l'intéropérabilité des réseaux

afin de faciliter l'accès aux bornes quelque soit le département

- La compatibilité des moyens de paiement d'un réseau de bornes de recharge à un autre est une des principales difficultés rencontrées par les usagers de véhicules électriques : à chaque réseau de bornes de recharge correspond un moyen de paiement différent.

- **Le réseau de borne SYDEGO! est interopérable avec le réseau opéré par Kiwhipass, ChargeMap, Bosch Software Innovations (ZE Pass) et NewMotion.** Concrètement, les possesseurs de cartes de ces opérateurs peuvent se recharger avec leur carte sur le réseau SYDEGO.

- **Le réseau de borne SYDEGO! est interopérable avec les réseaux des syndicats d'énergie de la Région Pays de la Loire,** grâce à l'accord signé avec la plateforme GIREVE.

SYDÉGO!

Les bornes de recharge électrique du SYDELA

SYDÉGO!

Comment ça marche ?

territoire d'énergie LOIRE ATLANTIQUE - SYDELA

SYDELA Syndicat Départemental D'énergie DE LOIRE ATLANTIQUE

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Un service simple et rapide

Un site web mobile dédié au service SYDÉGO! : www.sydego.fr

Ce site permet de

- S'inscrire au service et de recharger son compte
- Visualiser la localisation des bornes et leur disponibilité en temps réel
- Réserver un créneau horaire pour la recharge de son véhicule
- Consulter l'historique de ses recharges
- Gérer son compte et ses données personnelles

3 modalités d'accès au service de recharge, adaptées à deux profils d'utilisateurs

– **Utilisateur récurrent**

- **Solution n°1 – s'inscrire au service SYDÉGO! via le site Internet dédié : www.sydego.fr**

  - La carte coûte 12 €
  - Il reçoit sa carte d'abonné SYDÉGO! par courrier
  - Il crée, via le site web mobile, son compte PayByPhone*, dans son espace personnel
  - Et il crédite son compte du montant du budget qu'il souhaite allouer à la recharge de son véhicule
  - Sa carte SYDÉGO! lui servira de pass afin d'actionner la borne

*PayByPhone est un service de paiement sécurisé des services de mobilité urbaine

– **Utilisateur occasionnel, ou ne vivant pas dans le département**

- **Solution n° 2 – utiliser son téléphone mobile pour scanner le QR Code de la borne**

  - L'usager scanne avec son smartphone le QR Code présent sur la borne
  - Il accède directement à l'application web mobile SYDÉGO!
  - Il crée son compte PayByPhone*, dans son espace personnel
  - Il saisit les identifiants de son compte pour accéder à la recharge de son véhicule, et valider le paiement de la charge

- **Solution n° 3 – contacter un téléopérateur**

  - L'usager appelle le numéro dédié figurant sur la borne de recharge
  - Le téléopérateur crée pour lui son compte PayByPhone*
  - Et lui transmet ses identifiants afin d'accéder à la recharge de son véhicule
  - À la fin de la charge, l'usager recontacte le téléopérateur, s'identifie afin de pouvoir débrancher son véhicule
  - Le montant de la charge est prélevé directement sur son compte bancaire

*PayByPhone est un service de paiement sécurisé des services de mobilité urbaine

La recharge du véhicule, une simplicité d'utilisation

Ni boutons ni écran sur la borne

Pas d'étapes complexes à appréhender

Moins de 2 minutes pour se connecter à la borne et lancer la charge

Je badge → **Je charge** → **Je pars !**

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Tarification 2018

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

- **La tarification est unique sur l'ensemble des Pays de la Loire, auprès des 5 opérateurs**

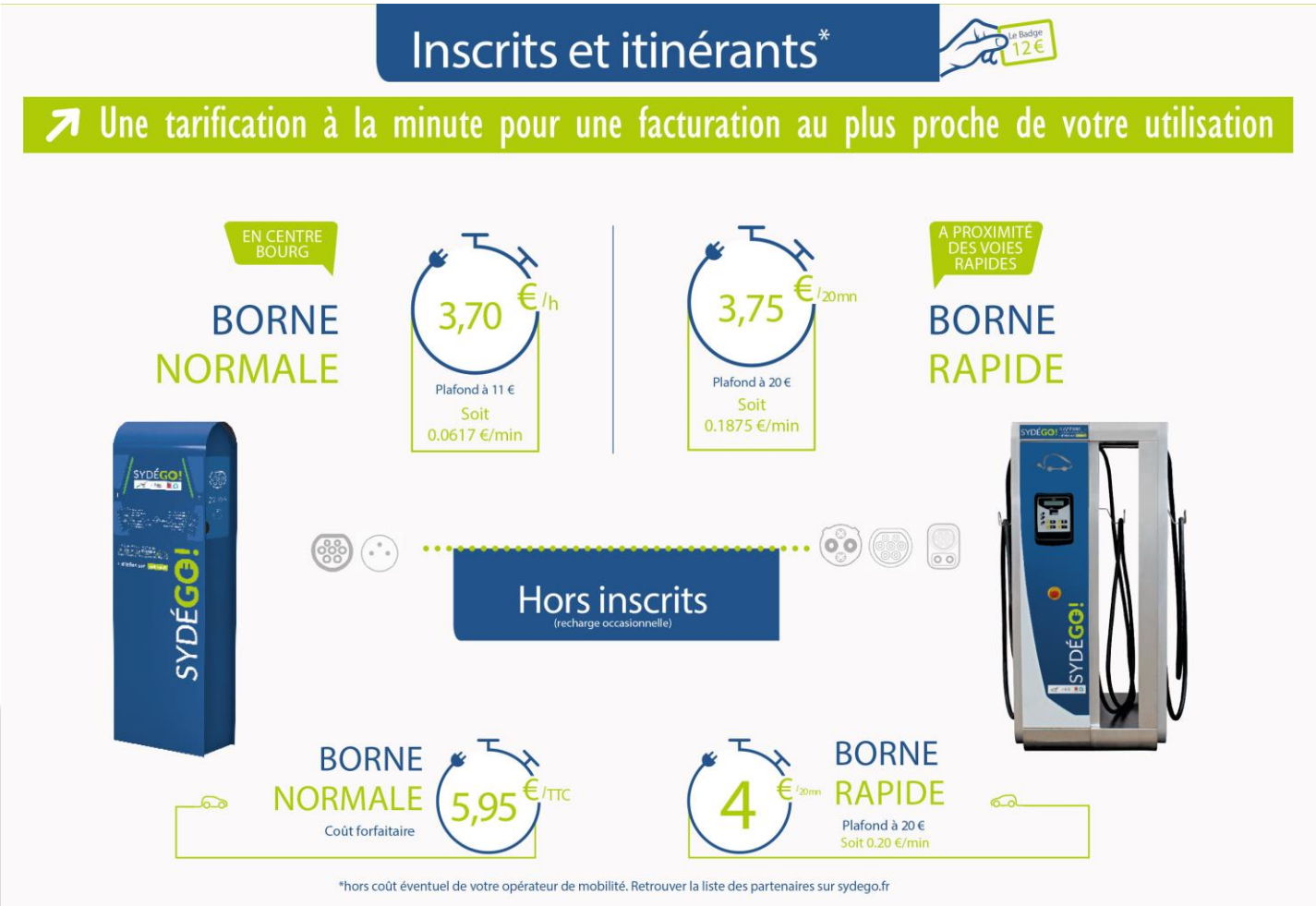

Action de sensibilisation des communes

SYDÉGO!
Les bornes de recharge électrique du SYDELA

Le SYDELA est conscient que le succès du service repose en partie sur la mobilisation des collectivités et de leurs collaborateurs en interne. Car ceux-ci sont les premiers ambassadeurs de SYDÉGO auprès de leurs concitoyens.

- **Afin de les sensibiliser à l'usage de la voiture électrique, le SYDELA a conclu un partenariat avec les constructeurs Renault et Nissan.**

- Ce partenariat a pour objectif de promouvoir et de valoriser l'électromobilité auprès des collectivités, et du grand public. Il permettra d'informer et de sensibiliser les différentes cibles précitées sur les aspects suivants :
  - Connaissance du fonctionnement des véhicules électriques ;
  - Présentation des différents modèles de véhicules ;
  - Présentation du fonctionnement d'une borne ;
  - Présentation et promotion du service SYDÉGO.

- Le partenariat est conclu durant toute la phase de déploiement des bornes SYDÉGO, et prévoit :
  - La mise à disposition d'un véhicule électrique sous forme de prêt, pour une durée de 2 à 3 jours, aux communes disposant d'une borne de recharge SYDÉGO et qui en feront la demande auprès de Nissan et de Renault.
  - Une formation à la prise en main de véhicule.

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

SYDÉGO!

NOUVEAU SERVICE

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

SYDELA LOIRE-ATLANTIQUE territoire d'énergie

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

territoire d'énergie LOIRE ATLANTIQUE - SYDELA

Contacts presse

Attachée de presse :
Dominique Hervouët
Tél. 06 61 70 32 90 – kameleonrouge@gmail.com

SYDELA :
Amandine Adreani
Chargée de mission Mobilité durable
Tél. 02 44 76 20 80 Ou 06 23 07 79 03
amandine.adreani@sydela.fr

SYDELA (SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE)
Bâtiment F - Rue Roland GARROS - Parc du Bois Cesbron - CS 6012544 701 ORVAULT Cedex 01
Tél. 02 51 80 45 70 - Fax 02 51 82 20 95